Assurance Invalidité



Parce que ça n'arrive pas qu'aux autres

\cap	D 1	ITT.	

 Versement d'une rentre annuelle d'invalidité à compter d'un taux d'invalidité de 33%

CIBLE -

- Les salariés
- Les artisans, commerçants et professions libérales
- Adhésion de 18 à 58 ans

GARANTIES

- Versement d'une rente d'invalidité dès 33% de taux d'invalidité afin de compléter la perte de revenus
- De **500 à 4.500 € de rente mensuelle d'invalidité**, par tranche de 250 €

ASSISTANCE -

- Programme d'accompagnement personnalisé & Aide au retour à l'emploi
- Assistance Coaching Capital Santé: l'accompagnement Capital santé (hypertension diabète, stress, mal de dos) et l'Aide au retour à l'emploi après la maladie ou l'accident

TARIF -

- En fonction de la classification socioprofessionnelle de l'assuré et de ses revenus
- Par tranche d'âge quinquennale
- A lecture directe